

QUEST LYONNAIS POLITIQUE DE SANTÉ

La Maison de Répit ouvre ses portes à Tassin en octobre

La Maison de Répit propose aux malades et à ceux qui les accompagnent des temps de repos et de ressourcement.

À Tassin, les travaux s'achèvent, les salariés s'installent et des séjours sont déjà réservés pour la première semaine d'octobre.

Cinq ans... cinq ans que ce projet de Maison de Répit est né. Son aboutissement est imminent. « Tout va bien, nous sommes prêts, mais jamais à l'abri d'impondérables... », déclare Henri de Rohan-Chabot, délégué général de la Fondation France-Répit. « Les 23 salariés sont arrivés ce lundi matin, ils ont trois semaines pour mieux se connaître, et s'approprier les lieux ». Ce sont des soignants, des encadrants, du personnel d'intendance et administratif. Les travaux s'achèvent même si des câbles sont encore apparents et que des ouvriers s'activent sur des échelles ; les pièces, lumineuses, n'attendent plus que le matériel médical et les meubles. L'ambiance générale respire la sérénité : l'objectif d'en faire une maison de famille semble atteint par la décoratrice lyonnaise Nathalie Rives dont c'était la mission.

Cette semaine la commission de sérénité devait s'assurer de la conformité des lieux, et ensuite ce sera au tour de l'Agence régionale de santé (ARS) de donner son agrément pour l'ouverture.

De nombreux prescripteurs intéressés

160 invitations ont été lancées aux prescripteurs potentiels (médecins, psychologues, associations de pa-



■ Une soixantaine de bénévoles participeront aux activités de la Maison de Répit, pour rendre le séjour le plus agréable et le plus apaisant possible. Photo Coralie DESMARESCAUX

tients) pour assister à des réunions : 200 ont répondu présents ! « C'est incroyable », se réjouit Henri de Rohan-Chabot, « Jamais, nous n'aurions imaginé un tel intérêt à notre projet ». Courant septembre et octobre quatre journées de forma-

tion pour la centaine de bénévoles recrutés sont prévues.

Une équipe mobile

Depuis le mois de janvier, une équipe mobile de Répit composée de médecins, infirmières, psycholo-

gues, et assistantes sociales se rend au domicile de familles pour évaluer leur situation, les accompagner et les orienter éventuellement vers la Maison de Répit. Ainsi, ce sont déjà quatre séjours qui sont réservés pour la première semaine.

Le 6 octobre prochain sera la journée nationale des aidants, « trop proche de l'ouverture pour en faire une inauguration officielle, mais un beau symbole pour notre première semaine », conclut Henri de Rohan-Chabot, confiant.

De notre correspondante locale
Coralie DESMARESCAUX

PRATIQUE www.france-repit.fr

“ Tout va bien, nous sommes prêts, mais jamais à l'abri d'impondérables ”

Henri de Rohan-Chabot, délégué général de la Fondation France-Répit



Un lieu pour aider les aidants

La Maison de répit est un projet porté depuis cinq ans par Henri de Rohan-Chabot et Matthias Schell, médecin oncologue. Ce concept inédit en France consiste à proposer une halte aux malades et aux aidants, aux porteurs de handicaps et à leur famille. Un espace pour souffler dans un lieu tranquille et serein.

Un concept inédit en France

« Il ne s'agit pas de créer un énième centre médico-social pour les personnes handicapées ou les malades, mais de créer un lieu convivial et familial qui prend en compte les difficultés des proches qui les accompagnent. Le maintien à domicile

génère de nombreuses problématiques, les aidants s'épuisent et n'osent pas confier leur malade à d'autres », affirme Henri de Rohan-Chabot.

Un parc boisé, d'un hectare

Située dans un parc préservé et boisé d'un hectare anciennement propriété de Biomérieux, avenue du 11-Novembre à Tassin, la maison d'une surface de 1 600 m² sur deux niveaux comporte cinq chambres pédiatriques, dix pour les adultes et cinq plus un studio pour les aidants, un espace de bien-être, des espaces de vie et un parking en sous-sol. La construction (5,5M€) a été entièrement financée par les

dons et le mécénat, le fonctionnement étant assuré par l'Agence régionale de santé (ARS).

La Maison du répit peut accueillir des personnes malades seules lorsque leurs proches ne sont plus en mesure de les prendre en charge, ou simplement pour gérer ou prévenir une situation d'épuisement des aidants. Pour cela, elle propose aux personnes malades un "crédit" de trente jours de répit annuels, consécutifs ou fractionnés.

Elle s'inscrit dans un dispositif global baptisé "Métropole aidante" qui réunira l'ensemble des initiatives et solutions proposées par les différents acteurs de l'accompagnement.



■ La maison respire la sérénité au sein d'un parc magnifique. Photo Coralie DESMARESCAUX